

CHAPE ATLAS AR

CHAPE ATLAS AR est une chape souple de bitume élastomère armée par grille de verre – voile de verre. Sa face supérieure est auto-protégée par une feuille aluminium gaufrée surfacée de bitume élastomère et recouverte de paillettes d'ardoise.

Domaine d'emploi

CHAPE ATLAS AR est utilisé comme pare-vapeur sur béton et comme couche de finition auto-protégée pour les relevés d'étanchéité. S'utilise exclusivement en extérieur.

Les emplois sont ceux décrits dans les Documents Techniques d'Application et Cahiers de Prescriptions de Pose **SOPREMA** en vigueur.

Constituants

	CHAPE ATLAS AR
Armature	Grille de verre – voile de verre
Liant	Bitume élastomère fillérisé
Epaisseur	
Sur protection	4,4 mm (- 5% ; + 5%)
Sur galon	3,7 mm (- 5% ; + 5%)*
Face supérieure	Paillettes d'ardoise
Face inférieure	Film thermofusible
Largueur de lisière de recouvrement	≥ 6 cm
* Valeur donnée à titre purement indicatif	

Conditionnement

	CHAPE ATLAS AR
Dimensions du rouleau*	5 m x 1 m
Poids du rouleau	Environ 25 kg
Coloris standard	Noir, Gris, rouge Gauguin, vert Véronèse, brun Matisse, gris Chagall, sienne Cézanne, ocre Van Gogh
Stockage	Debout sur palettes housées – Ne pas gerber
Un rouleau peut comporter 1 coupe. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 2 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée en le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +2°C pendant au moins 5 h avant la mise en œuvre.	

* d'autres longueurs sont réalisables à la demande

Caractéristiques (hors marquage CE)

	CHAPE ATLAS AR VLF*
Résistance au fluage à température élevée (EN 1110)	85°C
Stabilité de forme lors d'une variation cyclique de température (EN 1108)	2 mm/m
Délaminage (NF P 84-350)	Aucun délaminage après 7 jours à 50 °C
* Valeur Limite du Fabricant : valeur limite susceptible d'être fournie dans le cadre du Système Qualité	

Les performances de **CHAPE ATLAS AR** sont conformes ou supérieures à celles de la norme NF P 84-316

Mise en œuvre

CHAPE ATLAS AR est mise en œuvre exclusivement par soudure.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

La feuille ne contient pas de composant apportant un danger. Elle répond aux exigences relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée grâce à un code de fabrication présent sur l'emballage.

Contrôle de la qualité :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, au respect de l'environnement et des hommes. C'est pourquoi, nous appliquons un système de management intégré de la qualité et de l'environnement certifié **ISO 9001** et **ISO 14001**.

MARQUAGE CE


<p>CHAPE ATLAS AR</p> <p>SOPREMA 14 rue de Saint-Nazaire – CS 60121 67025 STRASBOURG cedex</p> <p>13</p> <p>DOP n° WPBFR101</p>
<p>EN 13970</p> <p>Feuille à base de grille de verre-voile de verre, de bitume fillérisé, paillettes d'ardoises en surface et film thermo-fusible en sous-face, de dimensions 5 m x 1 m x 4,4 mm.</p> <p>Mise en œuvre par soudage au chalumeau.</p>

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu	E	EN 13970:2004
Étanchéité à l'eau	Conforme	
Propriétés en traction		
Résistance en traction (N/50 mm)	≥ 600	
Allongement (%)	2	
Résistance au choc (mm)	1750	
Résistance au cisaillement des joints (N/50 mm)	≥ 600	
Souplesse à basse température	-10°C	
Résistance à la déchirure (N)	≥ 150	
Durabilité (facteur de résistance à l'humidité)		
Après vieillissement artificiel	Conforme	
Résistance aux produits chimiques	NPD	
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau (facteur de résistance à l'humidité)	≥ 1,2 10⁶	
Substances dangereuses (Notes 1 & 2)	Conforme	

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.